Conseil supérieur de l'éducation
Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE RENOUVELLEMENT DU CORPS PROFESSORAL DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES
LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION PRÉVOIT
UN EFFORT INTENSE DE RECRUTEMENT MAIS PAS DE PÉNURIE GÉNÉRALISÉE

Sainte-Foy, le 16 décembre 2003.– « Le diagnostic d'une pénurie générale de professeurs appréhendée à l'université au cours des prochaines années est mal fondé. Le défi pour les 18 universités québécoises de recruter quelque 3 100 professeurs d'ici 2008 n'en est pas moins important. » C'est ce qu'a déclaré M. Jean-Pierre Proulx, président du Conseil supérieur de l'éducation, lors du lancement du rapport annuel 2002-2003 sur l'état et les besoins de l'éducation, *Renouveler le corps professoral à l'université : des défis importants à mieux cerner*.

Ce rapport, déposé à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, a été rendu public aujourd'hui à l'Université McGill. Il apporte un éclairage sur la situation du recrutement des professeurs au cours des dernières années, les prévisions de recrutement pour les cinq prochaines années ainsi que le profil des exigences actuelles et nouvelles relativement au travail professoral. L'analyse critique du Conseil s'étend également aux politiques publiques.

Quatre idées maîtresses se dégagent des orientations et des recommandations proposées par le Conseil : « vigilance » quant à la conjoncture et à ses effets sur le recrutement actuel et les besoins futurs; « cohérence » des mesures adoptées dans les politiques publiques et les politiques institutionnelles pour soutenir le renouvellement du corps professoral; « savoir-faire » en matière de gestion pour apporter les correctifs nécessaires au bon moment et « promotion de la carrière professorale » auprès des candidats qui composent la relève.

Il y a deux ans, le Conseil s'est trouvé alerté par les prévisions de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), prévisions aussitôt reprises et amplifiées par les médias. La situation du renouvellement du corps professoral a ainsi été qualifiée au moyen d'expressions percutantes telles que « pénurie », « état de crise », « mission impossible », « impasse », « péril de l'enseignement et de la recherche universitaires ». C'est pourquoi le Conseil a décidé de consacrer son rapport annuel 2002-2003 au renouvellement du corps professoral

dans les universités québécoises. Il a confié la préparation de ce rapport à la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires.

Une vision plus positive et des défis mieux cernés

Trois vastes enquêtes ont été menées auprès des vice-recteurs aux ressources humaines, des directeurs de département et d'un échantillon représentatif des professeurs. Les conclusions des études réalisées et les consultations menées auprès d'autres acteurs-clés du monde universitaire québécois ont permis au Conseil d'évaluer plus justement la situation : l'ampleur du recrutement à venir et les différents bassins de recrutement. Ainsi, les universités québécoises ont maintenu, jusqu'à maintenant, un bilan positif en matière de mobilité professionnelle et de recrutement international.

Les directeurs de département ont affiché très majoritairement leur satisfaction à l'égard des candidats qui ont postulé un emploi de professeur entre 1997 et 2002, tant pour ce qui est de leur nombre et de leur scolarité qu'au regard de leur compétence en recherche ou en enseignement.

L'optimisme du Conseil ne saurait toutefois masquer les difficultés déjà présentes et celles qui sont appréhendées. Ainsi, au cours des dernières années, des difficultés particulières en matière de recrutement ont été soulevées en administration, en éducation et dans le domaine paramédical, ainsi que dans les universités de moins de 500 professeurs, catégorie à laquelle appartient l'ensemble des universités situées en région. Pour l'avenir, les universités devront remplacer 37 % de leurs professeurs d'ici 2008, tandis que celles qui en comptent moins de 500 devront en recruter 45 %. Ces dernières auront donc à fournir des efforts supplémentaires en matière de recrutement. En outre, celui-ci sera plus intense en sciences appliquées, en administration et dans le domaine paramédical.

« Le Conseil croit toutefois raisonnable de compter sur des perspectives plus optimistes quant à l'équilibre de l'offre et de la demande que ce que laissaient croire les prévisions de départ », a indiqué le président du Conseil.

Le recrutement ne peut se faire sans tenir compte des exigences accrues observées dans le travail professoral. Notons la multiplication des rôles qu'il implique (professeur, chercheur et gestionnaire), l'importance plus grande que prend la recherche, la quasi-généralisation de la recherche collective et subventionnée et la diversification des méthodes pédagogiques.

Une vigilance à exercer en ce qui a trait aux mesures de soutien au recrutement

Le Conseil s'est attardé à l'analyse des politiques publiques de soutien au renouvellement du corps professoral, pour lesquelles il formule certaines mises en garde en ce qui concerne l'avenir.

Le Conseil considère tout d'abord que la cohérence et la concertation entre intervenants étatiques ne sont pas toujours au rendez-vous étant donné la répartition des responsabilités au sein de l'État entre différents ministères de même qu'entre les paliers gouvernementaux. De même, il invite tous ces intervenants au respect de la prérogative des universités en matière de recrutement, laquelle subit de fortes pressions par l'entremise de politiques structurantes comme la création des Chaires de recherche du Canada. Enfin, le Conseil observe un déséquilibre manifeste qui s'installe entre la mission universitaire de recherche et celle de l'enseignement, par l'application de mesures qui mettent l'accent sur le développement de la recherche et qui privilégient le dégrèvement de l'enseignement. Les stratégies de recrutement sont claires : l'accent est mis sur la recherche, non pas sur l'enseignement.

« Ce rapport était très attendu dans le milieu universitaire et le Conseil souhaite qu'il éclairera les décideurs, voire qu'il orientera leur action dans ce secteur aussi névralgique pour l'éducation au Québec », a conclu M. Proulx.

– 30 –

Source : Josée Turcotte
Directrice de l'administration et des communications

Renseignements ou entrevues : (418) 643-9331 ou (418) 254-2689

Note : Vous pouvez consulter le rapport annuel du Conseil intitulé *Renouveler le corps professoral à l'université : des défis importants à mieux cerner,* ainsi que le rapport de recherche *L'état de situation et les prévisions de renouvellement du corps professoral dans les universités québécoises,* en accédant au site du Conseil supérieur de l'éducation (www.cse.gouv.qc.ca).
Le rapport de recherche *Diversité, continuité et transformation du travail professoral dans les universités québécoises (1991 et 2003)* sera disponible à compter du 19 décembre 2003.